TSXV: NGC | OTC: NGPHF | XSTU: 0NG | FRA: 0NG

Northern Graphite commence les travaux de décapage des morts-terrains afin de prolonger la durée de vie de la mine de Lac-des-Îles

Le présent document est une traduction du communiqué original en anglais; en cas de divergence, la version anglaise fait foi

- **Programme lancé à la suite de l'l'octroi d'un soutien financier gouvernemental**
- **La Chine renforce ses contrôles à l'exportation des matières premières, des équipements de fabrication et des technologies liées aux batteries lithium-ion**

15 octobre 2025 : Northern Graphite Corporation (TSX-V : NGC, OTCQB : NGPHF, FRA : 0NG, XSTU : 0NG) (la « Société » ou « Northern ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a commencé les travaux de décapage afin de prolonger la durée de vie de sa mine de Lac-des-Îles, le seul producteur de graphite en Amérique du Nord.

Les travaux de décapage s'inscrivent dans la première phase de l'agrandissement de la fosse actuelle et comprennent l'excavation, le transport et l'entreposage des morts-terrains au moyen de méthodes conventionnelles d'exploitation à ciel ouvert. Les travaux seront effectués en continu, 24 heures sur 24, pendant une période d'environ deux mois. Le programme Croissance économique régionale par l'innovation, de Ressources naturelles Canada (« RNCan »), administré par Développement économique Canada pour les régions du Québec (« DEC »), finance 75 % des coûts admissibles au moyen d'une contribution remboursable sans intérêt pouvant atteindre 6,225 millions de dollars pour l'agrandissement de la fosse, un projet qui pourrait prolonger la durée de vie de la mine de huit ans.

L'objectif consiste à assurer un approvisionnement continu de l'usine en minerai, et la première production issu de l'agrandissement pourrait avoir lieu dans environ quatre à six mois. Entre-temps, Northern continuera d'approvisionner ses clients en traitant le minerai provenant de la fosse actuelle et des stocks de minerai, puis en honorant les commandes à partir de ses stocks de produits finis.

« Le début des travaux de décapage à Lac-des-Îles marque une étape concrète dans la mise en œuvre de notre plan à long terme visant à agrandir et à moderniser l'exploitation, et fait suite à notre récente annonce concernant le soutien gouvernemental à l'agrandissement de la fosse », a déclaré Hugues Jacquemin, chef de la direction de Northern. « Ce financement nous aide à passer rapidement de la planification à l'exécution, dans le cadre de nos efforts à prolonger la durée de vie de cet actif canadien stratégique et à assurer un approvisionnement sûr et durable en graphite afin de répondre à la forte croissance de la demande sur les marchés régionaux et mondiaux des batteries. Il témoigne également de la collaboration entre l'industrie et le gouvernement dans le développement d'une chaîne d'approvisionnement nord-américaine résiliente en minéraux critiques. »

Située à environ 150 km au nord-ouest de Montréal, au Québec, LDI est la principale exploitation de Northern. Elle produit approximativement 15 000 tonnes de concentré de graphite par année et dispose d'une capacité installée de 25 000 tonnes par année. La mine dessert depuis longtemps des marchés traditionnels, allant des matériaux réfractaires pour la fabrication de l'acier à la gestion thermique dans les

appareils électroniques, en passant par les matériaux de friction destinés au secteur automobile mondial. À mesure que l'électrification à grande échelle progresse dans le cadre de la transition énergétique, le marché du graphite devrait connaitre un resserrement important de l'offre en raison de la hausse de la demande, particulièrement pour la fabrication de batteries lithium-ion, dont le graphite est le principal composant minéral critique.

Contexte du marché

Northern a acquis LDI auprès d'Imerys en 2022 avec la conviction que la mine présentait un potentiel nettement supérieur à ce que la durée de vie de la mine fondee sur les réserves alors publiées laissait entendre, ce qu'ont confirmé les récents programmes de forage. Depuis, la demande de graphite en paillettes de haute pureté de la mine n'a fait qu'augmenter, alors que l'offre mondiale s'est resserrée sous l'effet des contrôles chinois à l'exportation et de la baisse de la production. La semaine dernière, le ministère du Commerce de la Chine et l'Administration générale des douanes ont annoncé de nouveaux contrôles à l'exportation visant les matières premières, les équipements de fabrication et les technologies liés aux batteries lithium-ion, qui entreront en vigueur le 8 novembre 2025. Cette décision souligne la valeur stratégique croissante du graphite, tant pour la transition énergétique que pour la sécurité nationale.

« Les travaux d'agrandissement de notre fosse débutent dans un contexte géopolitique mondialqui souligne plus que jamais l'importance de développer de nouvelles sources d'approvisionnement en graphite indépendantes du contrôle chinois », a déclaré M. Jacquemin. « Alors que la demande de graphite continue de croitre avec la transition mondiale vers les véhicules électriques et au stockage de l'énergie renouvelable, la stratégie intégrée de Northern, de la mine au marché, permet au Canada de jouer un rôle déterminant dans le développement d'une chaîne d'approvisionnement locale et résiliente pour l'un des matériaux les plus essentiels à la transition énergétique. »

Gregory Bowes, B. Sc., MBA, géo., président du conseil d'administration de Northern, est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 et a examiné et approuvé le contenu du présent communiqué.

À propos de Northern Graphite

Northern est une société canadienne inscrite à la Bourse de croissance TSX et le seul producteur de graphite en paillettes en Amérique du Nord. Northern vise à devenir un chef de file mondial de la production de graphite naturel et de sa transformation en produits à forte valeur ajoutée essentiels à l'économie verte, notamment les matériaux d'anode pour les batteries lithium-ion et les véhicules électriques, les piles à combustible et le graphène, ainsi que les technologies industrielles de pointe. La stratégie de la Société, de la mine à la batterie, est menée par son Groupe des matériaux pour batteries, qui dispose d'un laboratoire ultramoderne entièrement équipé à Francfort.

Les actifs de graphite de Northern comprennent la mine Lac-des-Îles, au Québec, où la Société accroît la production afin de répondre à la demande croissante de ses clients industriels et à la demande future des fabricants nord-américains de batteries. La Société détient également le projet de graphite Bissett Creek, un projet de grande envergure à un stade avancé situé en Ontario, ainsi que la mine de graphite Okanjande, en Namibie, entièrement autorisée et actuellement en mode de surveillance et d'entretien. Okanjande offre la possibilité d'accroître considérablement la production de graphite à moindre coût et dans un délai de mise en marché plus court que la plupart des projets concurrents. Tous les projets contiennent du graphite de qualité batterie et sont situés à proximité d'infrastructures, dans des territoires politiquement stables.

Pour les demandes des médias, veuillez communiquer avec :
Pav Jordan, vice-président, Communications
Courriel : pjordan@northerngraphite.com

Renseignements supplémentaires
Veuillez consulter le site Web de la Société à l'adresse https://www.northerngraphite.com/home/, le profil de la Société sur www.sedarplus.ca ou nos réseaux sociaux indiqués ci-dessous, ou communiquer avec la Société au 613 271-2124.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs
Le présent communiqué contient certains « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en valeurs mobilières. Les énoncés et renseignements prospectifs sont souvent caractérisés par des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer », « potentiel » et « possible », ainsi que par d'autres termes semblables, ou par des énoncés selon lesquels certains événements ou certaines conditions « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment les plans de la Société visant à prolonger la durée de vie de sa mine LDI ainsi que les plans de développement de ses autres projets, notamment Bissett Creek. Tous ces énoncés reposent sur des hypothèses et des analyses formulées par la direction en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Toutefois, ces énoncés sont assujettis à divers risques et incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus, notamment des modifications imprévues des lois, règles ou règlements, ou de leur application par les autorités compétentes; le défaut d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations; des troubles sociaux ou de travail; des variations des prix des produits de base; une défaillance ou une insuffisance imprévue des infrastructures; l'incapacité des études en cours ou envisagées de produire les résultats attendus ou des résultats qui justifieraient et appuieraient la poursuite des études, du développement ou des activités; et l'incapacité d'obtenir le financement requis. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance excessive aux renseignements ou aux énoncés prospectifs.

Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reposent sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés. Ces énoncés prospectifs sont formulés à la date du présent communiqué et sont expressément visés dans leur intégralité par la présente mise en garde. Sous réserve des lois applicables en valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus aux présentes afin de tenir compte d'événements ou de circonstances survenant après la date du présent communiqué.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation, au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, n'assument la responsabilité du caractère adéquat ou de l'exactitude du présent communiqué.